

Ville de Montréal

## Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

[montreal.ca/sujets/commissions-permanentes](http://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes)

## Commission permanente sur l'examen des contrats

### La Commission :

#### Présidence

M. Dominic Perri

Arrondissement de Saint-Léonard

#### Vice-présidences

M<sup>me</sup> Paola Hawa

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

M<sup>me</sup> Valérie Patreau

Arrondissement d'Outremont

#### Membres

M<sup>me</sup> Caroline Braun

Arrondissement d'Outremont

M<sup>me</sup> Julie Brisebois

Village de Senneville

M<sup>me</sup> Daphney Colin

Arrondissement de  
Rivière-des-Prairies-  
Pointe-aux-Trembles

M<sup>me</sup> Nathalie Goulet

Arrondissement d'Achatsic-  
Cartierville

M. Enrique Machado

Arrondissement de Verdun

M<sup>me</sup> Micheline Rouleau

Arrondissement de Lachine

M. Sylvain Ouellet

Arrondissement de Villieray-  
Saint-Michel-Parc-Extension

M<sup>me</sup> Stéphanie Valenzuela

Arrondissement de Côte-des-Neiges-  
Notre-Dame-de-Grâce

Le 25 août 2022

### Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

Mandat SMCE227157007

**Conclure une entente-cadre avec la firme Roland Grenier construction Itée pour quatre (4) lots, pour la fourniture sur demande de services de travaux généraux d'entretien couvrant divers bâtiments de la Ville de Montréal, pour une période de vingt-quatre mois (24), soit du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2024, avec deux (2) options de prolongation de douze (12) mois chacune. Lot no.1 - Dépense totale de 1 408 633,76 \$, taxes incluses (contrat : 1 280 576,14 \$ + contingences : 128 057,61 \$) Lot no.2 - Dépense totale de 2 489 458,56 \$, taxes incluses (contrat : 2 263 144,15 \$ + contingences : 226 314,41 \$) Lot no. 3 - Dépense totale de 732 193,69 \$, taxes incluses (contrat : 665 630,63 \$ + contingences : 66 563,06 \$) Lot no.4 - Dépense totale de 2 635 897,30 \$, taxes incluses (contrat : 2 396 270,27 \$ + contingences : 239 627,03 \$) - Appel d'offres public 21-19319 (1 soumissionnaire)**

ORIGINAL SIGNÉ

\_\_\_\_\_  
Dominic Perri  
Président

ORIGINAL SIGNÉ

\_\_\_\_\_  
Katherine Fortier  
Coordonnatrice,  
Soutien aux commissions  
permanentes

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

## Mandat SMCE227157007

*Conclure une entente-cadre avec la firme Roland Grenier construction Itée pour quatre (4) lots, pour la fourniture sur demande de services de travaux généraux d'entretien couvrant divers bâtiments de la Ville de Montréal, pour une période de vingt-quatre mois (24), soit du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2024, avec deux (2) options de prolongation de douze (12) mois chacune. Lot no.1 - Dépense totale de 1 408 633,76 \$, taxes incluses (contrat : 1 280 576,14 \$ + contingences : 128 057,61 \$) Lot no.2 - Dépense totale de 2 489 458,56 \$, taxes incluses (contrat : 2 263 144,15 \$ + contingences : 226 314,41 \$) Lot no. 3 - Dépense totale de 732 193,69 \$, taxes incluses (contrat : 665 630,63 \$ + contingences : 66 563,06 \$) Lot no.4 - Dépense totale de 2 635 897,30 \$, taxes incluses (contrat : 2 396 270,27 \$ + contingences : 239 627,03 \$) - Appel d'offres public 21-19319 (1 soumissionnaire)*

À sa séance du 3 août 2022, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrats de biens et services de plus de 2 M\$ répondant à la condition suivante pour les lots 2 et 4 :*
  - *Une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres.*

Le 10 août 2022, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables du Service de la gestion et planification des immeubles (SGPI) ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat pour conclure une entente-cadre avec la firme *Roland Grenier construction Itée* pour quatre (4) lots.

D'entrée de jeu, il a été expliqué que le SGPI est responsable de l'entretien de plus de 1000 bâtiments et réalise près de 30 000 requêtes d'entretien par année, dont environ 50 % sont exécutées à contrat. L'objectif visé étant de permettre à la Ville une plus grande agilité dans le maintien d'actifs de ses bâtiments, dont les casernes d'incendies, les postes de police, les bâtiments du service de l'eau, les bâtiments des parcs-nature, le Marché Bonsecours et la Cité des Hospitalières.

Les invités ont ensuite souligné qu'un premier appel d'offres avait été lancé et qu'une (1) seule soumission avait alors été reçue, mais qu'elle était à 25 % plus élevée que l'estimation. Ce qui a mené à son annulation en février 2022. Les raisons évoquées par les preneurs du cahier des charges pour justifier leur désistement ont ensuite été étudiées, puis le Service de l'approvisionnement a rencontré plusieurs entrepreneurs généraux afin d'élargir le marché. Des modifications ont été apportées au document d'appel d'offres publié le 11 mai 2022 pour une période de trente-cinq (35) jours. Sur sept (7) preneurs du cahier des charges, une seule soumission a encore été reçue pour les quatre (4) lots. Cette fois, les écarts entre les soumissions de l'adjudicataire et les estimations étaient plus raisonnables, c'est-à-dire entre 4,84 % et 1,07 % d'écart favorable à la Ville. Dans les circonstances, le SGPI recommande d'octroyer le contrat à la firme *Roland Grenier construction ltée*.

Enfin, la Commission a voulu savoir si la période de trente-cinq (35) jours était suffisante pour répondre à l'appel d'offres. Selon les invités, celle-ci est acceptable et même habituelle. Les explications fournies par le Service ont été à la satisfaction de la Commission, qui n'a pas jugé nécessaire d'obtenir des clarifications supplémentaires.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service de la gestion et planification des immeubles, Direction - Gestion immobilière et exploitation pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :*

- *Contrats de biens et services de plus de 2 M\$ répondant à la condition suivante pour les lots 2 et 4 :*
  - *Une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres.;*

*Considérant les renseignements soumis aux commissaires ;*

*Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier ;*

*Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier ;*

**À l'égard du mandat SMCE227157007 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**